



## 16ème législature

<b>Question N° : 761</b>	De <b>Mme Bénédicte Auzanot</b> ( Rassemblement National - Vaucluse )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Santé et prévention		<b>Ministère attributaire</b> > Santé et prévention
<b>Rubrique</b> >santé	<b>Tête d'analyse</b> >Effets secondaires des vaccins covid	<b>Analyse</b> > Effets secondaires des vaccins covid.
Question publiée au JO le : <b>09/08/2022</b> Réponse publiée au JO le : <b>01/11/2022</b> page : <b>5112</b>		

### Texte de la question

Mme Bénédicte Auzanot appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur les effets secondaires graves causés par les vaccins contre le covid. Depuis le début de la vaccination, 24 % des effets secondaires ont été classés comme graves par l'Agence nationale de sécurité du médicament, toutes marques de vaccins confondues. Soit environ 40 000 personnes. Ces effets secondaires sont présentés comme le prix à payer pour sauver un nombre supérieur de vies. Cet argument est recevable pour les classes d'âge où le risque de mourir est factuellement réel, ainsi que pour les personnes atteintes de comorbidités. Il ne l'est pas pour la quasi-totalité des enfants ou des jeunes gens. Il est donc important de connaître le nombre de vaccinés souffrant d'effets secondaires graves âge par âge. Elle aimerait que le Gouvernement communique la répartition de ces cas d'effets secondaires graves par âge.

### Texte de la réponse

Dans le cadre de la surveillance des effets indésirables des vaccins contre le Covid-19, l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a mis en place une enquête de pharmacovigilance afin de surveiller en temps réel le profil de sécurité des vaccins disponibles en France, à partir des déclarations réalisées par les professionnels de santé, les personnes vaccinées ou leur entourage. Des analyses périodiques de cette enquête sont publiées régulièrement sur le site de l'ANSM pour les vaccins à ARN messenger et incluent la répartition des personnes souffrant d'effets secondaires graves par tranches d'âge. Les analyses pour la période allant du 22 juillet au 8 septembre 2022 sont disponibles via le lien suivant : <https://ansm.sante.fr/actualites/point-de-situation-sur-la-surveillance-des-vaccins-contre-la-covid-19-periode-du-22-07-2022-au-08-09-2022>. Le ministre de la santé et de la prévention continue de suivre avec attention l'évolution des cas d'effets secondaires parmi toutes les tranches d'âge.